



Réf. Farde e-Assemblées : 2582254

N° OJ : 152

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : Asbl "Brussels Major Events".- Subside Climat 2024 : 11.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant les engagements de la Ville de Bruxelles dans son nouveau Plan Climat adopté le 12 décembre 2022, visant à diminuer de 55% les émissions sur son territoire d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone pour 2050 ;

Considérant l'ambition de la Ville de Bruxelles inscrite dans son Plan Climat de durabiliser les événements organisés sur son territoire ;

Considérant le rôle de sensibilisation aux enjeux de durabilité de l'UO Climat et Ville en transition ;

Considérant l'initiative de l'asbl "Brussels Major Events", via l'organisation de "Earth Hour 2024", en partenariat avec WWF Belgique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins :

Arrête :

Article 1: L'octroi d'un subside de 11.000,00 EUR à l'article 87906/33202 du budget ordinaire 2024 à l'asbl "Brussels Major Events" est adopté.

Article 2: Le financement de la dépense par la trésorerie est adopté.

Article 3: Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :